VILLE DE
Renens

MUNICIPALITE

Affaire traitée par :
M. Martin Hofstetter/ks
Tél. no 021/ 632 74 11
Fax no 021/ 632 74 99

Bureau du Schéma directeur de
l'Ouest lausannois (SDOL)
Chemin du Closel 15
Case postale 129
1020 Renens 1

Renens, le 20 janvier 2012

PALM 2012 – Consultation des partenaires

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

En réponse à votre demande du 20 décembre 2011, nous vous transmettons en annexe le formulaire de consultation de la Ville de Renens, rempli sur la base des discussions qui ont lieu lors de la séance de la Commission mobilité-urbanisme-travaux du 11 janvier dernier et des compléments donnés lors de la séance CPT du 13 janvier. Ce document a été validé par la Municipalité dans sa séance de ce jour.

Les points que nous tenons à mettre en exergue sont les suivants :

- **Gouvernance** : la structure qui pilote le projet doit être mieux définie et ses compétences précisées.

- **Ratio habitants-emplois** : un déséquilibre est constaté dans l'affectation des nouvelles surfaces. Celles servant à l'emploi, notamment tertiaire, sont trop importantes par rapport aux surfaces d'habitation, dans le périmètre du PALM comme à Renens. Une correction doit être entreprise pour équilibrer ce ratio dans les centres urbains.

- **Emplois secondaires** : au niveau de la répartition des emplois dans les centres urbains, il est, de plus, indispensable pour un équilibre social de maintenir aussi des emplois secondaires.

  La volonté de la Ville de Renens, et ceci a été répété à maintes reprises, est de conserver ce type d'emplois en ville afin d'assurer une certaine mixité sociale au niveau de la population comme de l'emploi. Un rééquilibrage doit être entrepris pour assurer cette mixité, et du point de vue de la mobilité, pour éviter un pendularisme inversé.

- **Détails du site stratégique de Malley** : celui-ci apparaît comme un bloc unitaire dans le document PALM qui liste l'ensemble des projets en cours. Il doit être détaillé selon la liste des projets de PPA en cours identifiés par le Service de l'urbanisme (en annexe).

- **Développement du tram jusqu'à son terminus de Croix-du-Péage :** la Municipalité soutient ce projet et met en évidence le rôle central d'interface de Renens, et non de terminus de ligne, ainsi que les développements futurs autour de la gare de Bussigny, sur le boulevard de l'Arc-en-ciel et à Villars-ste-Croix. Elle souhaite que des études soient entreprises pour la transformation du Tsol en tram à long terme.

- **Axes routiers dans un site stratégique et centre secondaire** : la Municipalité demande un droit au cofinancement fédéral des avenues de Longemalle et de Malley.

- **Coordination entre urbanisation et transport :** la Municipalité soutient une approche qualitative qui permet d'adapter la demande à l'offre et non l'inverse.

- **Polarités d'accueil et de détente** : le parc sportif du Censuy, regroupant des écoles, des terrains de sport et une piscine de niveau régional, encadré par des bandes de forêt, doit être identifié comme une telle polarité et considéré, du point de vue du paysage, comme un parc urbain.

Nous vous remercions de prendre note de ce qui précède et vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :	Le Secrétaire :
Marianne Huguenin	Jean-Daniel Leyvraz

Annexes :

- Formulaire de consultation
- liste des PPA en cours